

La Rochelle, le 04 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grève des Praticiens Hospitaliers : une forte mobilisation symbole de leur exaspération

Les retours de nombreux Centres Hospitaliers montrent une mobilisation massive et totalement inhabituelle au sein d'une profession qui n'a pas la culture de la grève.

C'est un signal majeur d'alerte qui ne peut rester sans suite. Il est le témoin d'une exaspération croissante des praticiens. Elle s'exprime pour de multiples raisons : conditions d'exercices de plus en plus difficiles, charge de travail qui ne cesse d'augmenter, absence de reconnaissance de cette pénibilité et surtout de celle de la permanence et la continuité des soins... Cette exaspération est aussi liée au délitement de l'hôpital public qui ne cesse de s'aggraver.

Malgré les tentatives de discours rassurants, la réalité du quotidien de l'hôpital public est toute autre. Dans leur très grande majorité les centres hospitaliers fonctionnent en mode dégradé. Les fermetures de services et d'activités se multiplient. Ainsi, mois après mois, la situation empire du fait de carences de praticiens hospitaliers qui se désengagent de plus en plus en l'absence de perspectives positives de sortie de crise.

La qualité et la sécurité des soins sont actuellement sérieusement menacées. Les Présidents de Commissions Médicales d'Etablissements sont à juste titre inquiets de cette situation qui touche à la prise en charge de leurs patients. Elle peut engager tant leur responsabilité que celles des praticiens alors même que les conditions d'exercice et les moyens nécessaires aux bonnes prises en charge sont trop souvent insuffisants. Elle touche à leurs valeurs lorsque cela génère des retards de soins de plus en plus fréquents et graves pour les patients.

La colère des praticiens est d'autant plus importante que les nouvelles mesures d'attractivité envisagées sont gelées et qu'il n'y a que très peu de visibilité sur un éventuel calendrier de mesures. Il n'est plus possible de laisser perdurer cette situation sous peine d'aggraver les départs en rendant obsolète un statut de praticien hospitalier que plus personne ne choisira.

Nous sommes passés d'une dérégulation de et par l'intérim à une dérégulation par l'émergence des contrats de praticiens contractuels de type 2 aux rémunérations bien supérieures à celles des praticiens hospitaliers titulaires. Leur recrutement exponentiel ces dernières semaines a peut-être permis d'amoinrir à court terme les ruptures de soins mais a induit des tensions de plus en plus importantes entre les équipes médicales. Ces supplétifs détruisent la cohésion des équipes déjà mise à mal par les conditions d'exercices actuelles, la charge intense en soin et les postes vacants.

La Conférence appelle solennellement à mettre en œuvre au plus vite des mesures concrètes et efficaces d'attractivité et de fidélisation médicale. Elles sont indispensables à la reconnaissance de la pénibilité de l'exercice mais aussi à la préservation de la qualité et de la sécurité des soins qui ne pourra se maintenir si le nombre de postes vacants continue de s'accroître. Les derniers chiffres du CNG sont en cela inquiétants.

Groupe Hospitalier Littoral Atlantique – 1 rue du Dr Schweitzer 17019 LA ROCHELLE CEDEX

conference.pcmec@ght-atlantique17.fr

☎ 06 78 23 52 53 (ligne professionnelle) ☎ 05 46 45 88 91 (ligne directe secrétariat)